



CONSEIL COMMUNAL D'ORON

Rapport de la commission des finances

Concernant le préavis municipal no 14/2018

Demande de crédit pour l'étude préliminaire, l'élaboration du plan directeur communal, ainsi que la révision du plan général d'affectation et son règlement



Conseil
communal

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Commune d'Oron
Le Bourg 9
1610 Oron-la-Ville

La Commission des finances s'est réunie les 10 et 24 septembre 2018 à Palézieux-Village. M. Philippe Modoux, Syndic a volontiers répondu à toutes nos questions lors de notre séance du 24 septembre 2018. Nous l'en remercions.

La Municipalité soumet au Conseil communal une demande de crédit de CHF585'000.00 pour l'étude préliminaire, l'élaboration du plan directeur communal, ainsi que la révision du plan général d'affectation et son règlement

Nous relevons les points suivants :

- Le financement se fera, dans les limites des possibilités, par la caisse communale et si nécessaire au moyen d'un emprunt qui sera contracté aux meilleures conditions du marché
- Un amortissement annuel de minimum CHF59'000.00 est envisagé
- Le Canton devrait en principe octroyer des subventions. A ce jour une évaluation du montant qui sera attribué n'est toutefois pas possible vu le nombre important de communes qui doivent aussi mener un tel projet

Au vu de ce qui précède, la commission vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis No 14/2018 comme présenté par la Municipalité.

Oron, le 24 septembre 2018

Michel Bovy

Maurice Mivelaz

Christian Budry

Abel Demiéville

Cédric Ottet